

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15

SEANCE DU JEUDI 20 MARS 2008

L'an deux mille huit, le jeudi vingt mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

Présents : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence FLEURY, Pascale ROMERO, José NUNES, Céline ROCACHER, Gabriel VIGUIER, Jacqueline ESCANDE.

Absents et excusés : néant.

Madame Jacqueline ESCANDE est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 17/03/2008
Date d'affichage : 17/03/2008

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte puis lecture est donnée du procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 14 mars 2008.
L'ordre du jour est ensuite abordé.

1°) Mise en place des commissions communales et extra-communales

A- Mise en place des commissions communales

Le Conseil municipal décide de créer les commissions suivantes qui seront sous la responsabilité des quatre Adjointes et du Maire.

Monsieur le Maire s'intéressera directement à la police du cimetière, la Communauté de Communes, l'urbanisme, le personnel et le CCAS (Centre communal d'Action Sociale) dont il est Président de droit ; Madame Laurence FLEURY sera l'interlocutrice du CCAS.

1^{er} Adjoint : Christian BERNAT

COMMUNICATION, ECOLE, PERSONNEL, ADMINISTRATION

COMMISSIONS	Responsables commissions	Conseillers
ECOLE	Céline ROCACHER	Pascale ROMERO Laurence FLEURY
COMMUNICATION	Christophe MAURIES	Christian BERNAT Thierry CAUSSE
SECRETARIAT INFORMATIQUE	Thierry CAUSSE	Christophe MAURIES

2^{ème} Adjoint : Geneviève SOCCOL

ASSAINISSEMENT, AMENAGEMENT DE L'ESPACE, PATRIMOINE

COMMISSIONS	Responsables commissions	Conseillers
ASSAINISSEMENT	Gabriel VIGUIER José NUNES	Didier MAHOUX Jean-Marc ALLAIN Jacqueline ESCANDE
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	Jacqueline ESCANDE	Gabriel VIGUIER Laurence FLEURY
GESTION DU PATRIMOINE	Pascale ROMERO	Céline ROCACHER

3^{ème} Adjoint : Claude ALBA

VOIRIE, BATIMENTS COMMUNAUX

COMMISSIONS	Responsables commissions	Conseillers
VOIRIE	Didier MAHOUX	Christophe MAURIES José NUNES
BATIMENTS COMMUNAUX	José NUNES Jean-Marc ALLAIN	Céline ROCACHER Jacqueline ESCANDE

4^{ème} Adjoint : Monique MARTY

BUDGET, ASSOCIATIONS (Sport- Culture)

COMMISSIONS	Responsables commissions	Conseillers
BUDGET, FINANCES	Thierry CAUSSE	Le Maire et les Adjointes
ASSOCIATIONS	Laurence FLEURY	Jean-Marc ALLAIN

Afin de faire connaissance avec les Associations de la commune, le Conseil municipal décide d'organiser une réunion le **Mardi 8 avril 2008 à 20 h 30**, réunion à laquelle seront invités tous les Présidents et conseillers disponibles. Ce sera l'occasion d'échanger les points de vue sur la gestion de la Salle Fabre et de la Salle de Sports, de voir le fonctionnement du calendrier de réservation et de pouvoir en discuter lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

En outre, Monsieur le Maire propose de créer une commission **URBANISME**. Les conseillers désignent comme responsables le Maire et les quatre Adjointes, ainsi que Jacqueline ESCANDE, Didier MAHOUX, Gabriel VIGUIER et José NUNES.

Monsieur le Maire propose également de fixer les réunions du conseil municipal le jeudi soir. Tous les conseillers sont d'accord. Exceptionnellement, la prochaine réunion est fixée pour le vendredi 11 avril car il faut voter le budget primitif avant le 15 avril.

B- Mise en place des commissions extra-municipales

a) Désignation des délégués au Centre Communal d'Action Sociale de Fréjeville :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner quatre délégués parmi les conseillers municipaux au Centre Communal d'Action Sociale de Fréjeville :

- Madame Geneviève SOCCOL,
- Madame Jacqueline ESCANDE,
- Madame Laurence FLEURY
- Monsieur Thierry CAUSSE.

b) Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Vielmur – Saint- Paul

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner deux délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Vielmur – Saint-Paul:

- **Monsieur Michel MAUREL, Maire et Monsieur Gabriel VIGUIER, Conseiller municipal.**

c) Désignation des délégués au Syndicat Mixte de Rivière Thoré - Agout

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner comme délégués au Syndicat Mixte de Rivière Thoré - Agout:

- **Monsieur Claude ALBA, délégué titulaire**
- **Monsieur Gabriel VIGUIER, délégué suppléant.**

d) Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner deux délégués au Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn :

- **Monsieur Christian BERNAT et Monsieur Claude ALBA.**

e) Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de Vielmur

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner deux délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de Vielmur :

- **Monsieur Christian BERNAT et Monsieur Claude ALBA.**

f) Désignation des délégués au Syndicat Mixte de l'Aéroport Régional de CASTRES - MAZAMET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner comme délégué au Syndicat Mixte de l'Aéroport Régional de CASTRES – MAZAMET : **Monsieur Michel MAUREL, Maire.**

g) Désignation des délégués à la Communauté de Communes du Pays d'Agout

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner à la Communauté de Communes du Pays d'Agout :

- **2 délégués titulaires** : Michel MAUREL, Maire et Geneviève SOCCOL, 2^{ème} Adjoint
 - **2 délégués suppléants** : Jacqueline ESCANDE, suppléante de Michel MAUREL et Didier MAHOUX, suppléant de Geneviève SOCCOL.
- un délégué par commission, conformément à l'article 21 du Règlement intérieur de la CCPA
- Commission « Aménagement, voirie et travaux »: Claude ALBA
 - Commission « Développement économique » : non déterminé
 - Commission « Protection et mise en valeur de l'Environnement » : Jacqueline ESCANDE
 - Commission « Actions sociales, petite enfance et jeunesse » : Céline ROCACHER
 - Commission « Action culturelle, vie associative et développement touristique » : Laurence FLEURY
 - Commission « Information et communication » : non déterminé

h) Maison de retraite de Serviès « Le Pré fleuri »

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune de Fréjeville était devenu actionnaire en 1996 en ayant acquis une part d'une valeur de 50 000 Francs (50 actions de 1 000 francs) lors de la création de la maison de retraite, se réservant ainsi le droit à une chambre pour les personnes de Fréjeville.

Aussi, le Maire est convoqué à l'Assemblée générale du Conseil d'Administration.

Lorsque Monsieur le Maire ne pourra pas être disponible, il donnera alors pouvoir à Madame Céline ROCACHER pour le représenter.

2°) Délégation de signature

Monsieur le Maire décide d'attribuer les délégations de signatures en cas d'absence, à chaque Adjoint, successivement. Elles portent sur l'Etat-Civil, les Finances, les Affaires courantes, l'Agriculture, les fêtes et manifestations sportives. Un arrêté nominatif sera pris à cet effet.

Suite à cette question, Monsieur le Maire propose de débattre par la même occasion des indemnités du Maire et des Adjoints, ceci en vue de la préparation budgétaire.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2123-20 L2123-24-1 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints.

Délibère :

Article 1^{er} : Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23 et (éventuellement) L2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 11 %
- 1^{er} Adjoint : 5.5 %
- 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} Adjoint : 3.66 %

Article 2 : Dit que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le conseil municipal en date du 23 mars 2001

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 chapitre 65 du budget communal.

3°) Extension du réseau électrique au Quintal

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un projet d'extension du réseau électrique au Quintal est en cours. Il expose l'historique de ce projet. Le S. D. E. T. a été contacté et un technicien viendra sur place le jeudi 27 mars 2008. Des chiffres plus précis seront alors transmis mais il y a lieu de prévoir ce projet au budget primitif.

QUESTIONS DIVERSES

- Réservation Salle Fabre : Madame ROMERO souhaite que certains points soient éclaircis à ce sujet ; notamment en ce qui concerne le prêt aux associations extérieures à la commune : gratuit pour le matériel, payant pour la salle ? Cette question est à aborder lors de la réunion du 8 avril avec les associations de Fréjeville.
- Cérémonie du 8 mai : l'organisation de la cérémonie sera à l'ordre du jour du 11 avril. La date du 11 mai à 11 heures est proposée (à voir).
- Permanence du Maire et des Adjoints : cette permanence sera tous les vendredis entre 17 heures et 19 heures. Cette information devra être affichée en mairie.
- Préparation du budget primitif 2008 : une réunion de travail est fixée au mardi 25 mars 2008 à 20 h 30.

Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.